

Producteur, Productrice certifié(e) BIO,
Le collège des producteurs vous invite à sa 6^{ème} assemblée sectorielle des producteurs BIO.

<p>Quelles opportunités pour développer les filières de viande bovine en Wallonie ?</p>
--

Date : **Mercredi 26 avril 2017 de 11h à 15h00**

Lieu : Château de Courrière, Rue Bâtis de Corère 6 - 5336 Courrière

INSCRIPTIONS SOUHAITEES AVANT LUNDI 24/04/2017.

Via ce lien, par téléphone (081 240 430) ou e-mail : info.socopro@collegedesproducteurs.be

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION :

- 1) Etat de mise en œuvre des dispositions de l'AS précédente et validation des actions futures
- 2) Quelles opportunités pour développer les filières de viande bovine en Wallonie ?
 - Introduction en plénière : présentation succincte des freins et opportunités par filière
 - Tables rondes par type de débouché (Grande distribution, boucheries et magasins spécialisés, colis de viande, HORECA)
 - Mise en commun et conclusions.
- 3) Résultat de l'enquête sur l'ampleur des dérives de pesticides sur les cultures bio wallonnes
- 4) Election des deux membres représentant le secteur au Collège des Producteurs
 - Les mandats de Joel Lambert et de Marc-André Hénin seront remis en jeu.
- 5) **Divers (nouveau) : réflexion sur les méthodes d'élevage des porcs**

Des sandwichs bio seront disponibles pour les personnes inscrites.

Au plaisir de vous y trouver nombreux !

Plus d'informations : www.collegedesproducteurs.be

Les membres du Collège des Producteurs : Daniel COLLIENNE, Marc-André HENIN,
Dominique JACQUES, Joël LAMBERT ;

Vos chargés de mission pour le secteur « Bio », Muriel Huybrechts et Thiago Nyssens

RAPPEL DES ROLES DU COLLEGE DES PRODUCTEURS

- Consulter et impliquer :

Le collège des producteurs à travers ses assemblées sectorielles notamment, vous offre l'opportunité d'être acteur des changements que vous voulez voir dans l'agriculture wallonne.

- Transmettre

Les résultats des assemblées sont relayés aux pouvoirs publics et institutions compétentes. Le saviez-vous ? En 2016, 70% des avis formels émis par le Collège des Producteurs ont fait l'objet d'une prise en compte, au moins partielle, par les structures auxquelles les avis étaient adressés.

- Agir

Mais le collège des producteurs ne se limite pas seulement à transmettre la voix des agriculteurs. Il traduit les priorités du secteur en actions concrètes menées en étroite collaboration avec les organismes compétents.